

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 3 octobre 2011, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé et Jean-Yves Piché

Rés. 2011
10-316 :

Ouverture de la séance

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et il est résolu unaniment d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
10-317 :

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unaniment d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre et ajournée du 13 septembre 2011.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Adoption du règlement 280-2011 modifiant le règlement de zonage no-8-90

pour la zone 29.

8. Préavis de mise à pied: préposés aux travaux publics.
9. Gilles Lacourse demande d'autoriser le passage des VTT sur le chemin du Lac Moreau et le chemin Saint-Pierre Sud (avis de motion).
10. A) ADMQ/formation éthique.
B) PG Solutions/formation
11. Modification de l'entente pour l'application de la réglementation d'urbanisme et celle relative à l'environnement.
12. Offre de MESAR/Étude de climatisation de la salle Aubin.
13. CPTAQ :
A) Dossier de la Promenade Magnan
B) Dossier de M. Cyril Sancey
14. Demande de la responsable de la bibliothèque municipale.
15. Demande à la MRC de Mékinac pour l'embauche d'une ressource dédiée à la diversification et au développement de la municipalité (Programme FSTD).
16. Achat d'un abri pour le camion de vidange.
17. Location d'une surfaceuse à glace.
18. Dépôt du rapport sur les indicateurs de gestion pour l'année financière 2010
19. Demande du Club FADOQ
20. Demande Manuella Perron/Salle Aubin
21. Équipements de sécurité pour répondre aux normes de la CSST
22. Fossé entre le terrain de baseball et les propriétaires de la rue des Hêtres.
23. Location du Pavillon Éric Bédard.
24. Questions de l'assistance
25. Affaires nouvelles :
A) Opération Nez Rouge
B) Achat de filets pour la patinoire
26. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
10-318 :

Adoption du procès-verbal de la séance du mois de septembre 2011

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre et de la séance ajournée du 13 septembre 2011, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en septembre 2011

Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles

Le MICC nous transmet l'affiche annonçant la tenue de l'édition 2011 de la Semaine Québécoise des rencontres interculturelles, qui aura lieu du 2 au 8 octobre, sur le thème << La culture au cœur de nos échanges >>.

Action Rebutis

Action rebutis nous invite à participer à la semaine Québécoise de réduction des déchets du 16 au 23 octobre 2011.

Cannon

Cannon à le plaisir de nous annoncer que les entreprises Air-neuf Exterminations Québec Inc., BB extermination Inc., Le Groupe Maxivert et Cannon Hygiène Canada Ltée en sont récemment venus à une entente. Dorénavant, les produits et services offerts par ces entreprises seront maintenant offerts par la compagnie Cannon.

Carrefour Jeunesse Emploi de Mékinac

Le Carrefour Jeunesse emploi de Mékinac nous informe qu'une somme de 868.50 \$ nous sera émise par la Caisse de Sainte-Thècle/Saint-Adelphe. Ce montant correspond à la subvention de Desjardins –Jeunes au travail 2011 d'un recenseur de chien.

Centre de Gestion et d'équipement roulant

Le CGER nous informe qu'à partir du 1^{er} avril 2012 l'indexation sera de 2% maximum.

Commission de protection du territoire agricole du Québec

La CPTAQ autorise pour 10 ans la demande de Monsieur Réjean Dontigny. Celui-ci doit répondre aux conditions demandées par la CPTAQ.

Corporation de Développement Communautaire de Mékinac

La CDCM nous envoie leur bulletin Inter.com. On y retrouve plusieurs invitations à participer aux diverses activités qui auront lieu dans notre région.

CRE Mauricie

Le CRE Mauricie est fier d'annoncer, le Plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie. Ce Plan met l'accent sur une vision de proximité, c'est-à-dire une proximité de production, de soutien à la production et de consommation, et repose essentiellement de onze macro-objectifs auxquels se rattachent sept grands projets mobilisateurs.

Curriculum vitae

Monsieur Éric Baril demeurant au 1625 Saint-Georges sud nous offre ses services pour les travaux de la municipalité.

DCI Sécurité

DCI Sécurité nous offre ses services en matière de sécurité. Depuis 10 ans DCI fournit des solutions en matière de sécurité afin de protéger les infrastructures au niveau commercial, corporatif et industriel.

ÉcoFitt

Écofitt nous offre ses services comme entreprise spécialisée en économie d'eau et d'énergie au Canada.

Fédération Québécoise des Municipalités

À l'occasion de l'édition du grand Prix de la ruralité la FQM décernera le prix de Mobilisation à une MRC ou à un organisme mandaté par cette dernière qui se distingue par la capacité de son milieu à se mobiliser et par l'étendue de la participation de ses citoyens aux projets de la communauté.

Fondation Rues Principales

La fondation offre une formation continue dédiée spécifiquement à la revitalisation des municipalités à l'École des Rues Principales. Cette formation contribue efficacement au développement socio-économique et à la mise en valeur des atouts de notre village.

Genivar

Genivar nous offre ses services en ingénierie d'infrastructures municipales et transport.

Groupe Rousseau Lefebvre

Le Groupe Rousseau Lefebvre nous demande d'inscrire leur entreprise dans nos fichiers fournisseurs afin d'avoir la possibilité de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens.

Harnois

La Pétrolière Impériale a le plaisir de nous annoncer qu'à compter du 28 septembre 2011, Le Groupe Harnois deviendra le revendeur Esso pour la région et répondra à vos besoins de carburant Esso et lubrifiants Mobil.

La Mutuelle des Municipalités du Québec

La MMQ nous rappelle que notre municipalité n'a pas l'obligation de fournir elle-même des services de ramonage ou d'inspection de cheminées.

MRC Mékinac

La MRC nous informe que dans l'exercice financier municipal de 2012, les montants applicables au calcul des droits municipaux relatifs à l'exploitation d'une carrière ou d'une sablière, publiés à la Gazelle du Québec du 18 juin 2011, seront de 0.53 \$ par tonne métrique et de 1.01 \$ par mètre cube, sauf dans le cas de la pierre de taille où le montant sera de 1.43 \$ par mètre cube.

Pégase Sentier Équestre

Pégase Sentier Équestre nous envoie son bulletin Courrier Pégase de septembre octobre 2011 où l'on y retrouve les activités, événements et les rapports de cette période

Poste Canada

Poste Canada nous informe qu'à partir du 17 octobre 2011 les heures limites changeront tel qu'il est indiqué dans leur bureau.

Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

Le Réseau biblio est heureux de nous informer de leur nouvelle relation d'affaire avec la compagnie Rabais Campus. Cette compagnie est une entreprise Québécoise spécialisée dans la vente d'abonnements à tarifs réduits.

Régie des Gestions des Matières Résiduelle de la Mauricie

Le RGMRM nous informe que pour une 3^{ième} année consécutive, nous pouvons aller porter nos feuilles mortes à la Ferme La Cueille à Saint-Étienne des Grès.

Société de l'Assurance Automobile du Québec

La SAAQ nous envoie un préavis de vérification mécanique pour citerne ainsi que l'autopompe qui doit être fait avant le 30 novembre 2011.

Transport collectif de la MRC de Maskinongé

La MRC de Maskinongé est fière de nous annoncer le nouveau réseau de transport collectif à travers la région. Ce réseau de transport collectif de la Mauricie a été rendu possible grâce à un travail de concertation des membres du comité régional en transport collectif, soit la Conférence Régionale des Élus (CRÉ) de la Mauricie et chacune des corporations territoriales de transport collectif, les Commissions Scolaires Chemin du Roy et de l'Énergie, le MAMROT, Emploi Québec, OPHQ et du Consortium en Développement Social de la Mauricie, de la Société de Transport de Trois-Rivières, de la Régie de transport en commun de Shawinigan, du MTQ, du Regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées et d'un élu de chacun des territoires.

Rés. 2011
10-319:

Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de septembre 2011

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Liste de dépenses incompressibles effectuées pendant le mois de septembre 2011 (réf. résolution 2011-01-007)

0000. Caisse Populaire (Salaires des élus pour Septembre 2011)		
- Vallée Alain	944.36	
- Lacombe André	485.96	
- Plamondon Tommy	485.96	
- Tessier Jacques	485.96	
- Beaudoin André	485.96	
- Cloutier Bertin	485.96	
- Trudel-Bédard Claudette	485.96	3 860.12
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 03-09-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Piché Jean-Yves	622.58	
- Vallée Yves	554.18	

- Boutet France	141.79	
- Magnan Sylvain	498.89	
- Ricard Jacques	97.93	
- Boutet Normand	394.30	
- Prince Mélanie	302.36	
- Lamarre Gilles	464.95	
- Dionne Danny	375.75	
- Béland Ricard Maxime	67.22	
- Veillette Julie	656.09	
- Lavoie Philippe	62.11	4 868.85
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 10-09-2011)		
- Paillé Louis	630.71	
- Piché Jean-Yves	590.85	
- Vallée Yves	557.61	
- Boutet France	207.47	
- Magnan Sylvain	498.90	
- Ricard Jacques	141.49	
- Boutet Normand	422.92	
- Lamarre Gilles	464.95	
- Dionne Danny	552.12	
- Béland Ricard Maxime	62.11	
- Veillette Julie	656.09	
- Lavoie Philippe	15.53	4 800.75
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 17-09-2011)		
- Paillé Louis	632.02	
- Piché Jean-Yves	590.85	
- Dumas Louise	262.63	
- Vallée Yves	569.79	
- Boutet France	185.13	
- Magnan Sylvain	498.89	
- Ricard Jacques	250.57	
- Boutet Normand	422.92	
- Lamarre Gilles	454.72	
- Dionne Danny	372.03	
- Veillette Julie	656.09	4 895.64
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 24-09-2011)		
- Paillé Louis	632.40	
- Piché Jean-Yves	676.20	
- Dumas Louise	262.63	
- Vallée Yves	554.18	
- Boutet France	212.27	
- Magnan Sylvain	498.90	
- Ricard Jacques	259.60	
- Boutet Normand	422.92	
- Lamarre Gilles	484.13	

4620	Chambre de commerce Mékinac : renouvellement	114.00
4621	Réseau Biblio : form. automne 2011 ch. annulé	-
4622	Réseau Biblio: automne 2011 ajout d'une personne	25.00

SOUS-TOTAL DES PRÉA ET CHÈQUES 30 936.74

0000	Caisse Populaire de Sainte-Thècle	
	- Dépôt REER août 2011	3 026.86
	- Remb. prêt #3	40 349.29
	- Remb prêt #5	1 894.82
	- Fermeture prêt	517 287.25
	- Frais d'int. emprunt temp. PRECO St-Gabriel, #7	1 754.67
	- Frais d'int. emprunt temp. PRECO Villeneuve, #12	3 038.56
	- Frais NSF (remb. par le contribuable)	5.00
	- Frais de relevé Septembre 2011	5.00
		567 361.45

SOUS-TOTAL DES DÉPENSES SEPTEMBRE 2011 622 917.76

AUTRES DÉPENSES

4623	A.B.M. Tapis, préart,... : Plancher Bibliothèque	1 196.21
4624	Aciers G.M : Fossé 8 ^e ave Lac Croche, pièces bancs	3 472.16
4625	Alarmes Mauriciennes: centrale h. de ville, ascenseur	396.46
4626	Brodeur, L'Heureux, : plan Vallée /de la Montagne	660.77
4627	Boutique fleur de mai: fleur domaine lac et forêt	50.00
4628	Canadien National : Signaux avec et sans barrières	1 162.87
4629	Centre Loisirs St-Adelphe: sortie P.A.L. repère pir.	409.13
4630	Centre de gestion équip. roulant : location août 2011	2 184.38
4631	Communication L-A-S : répétitrice , barre protection	244.65
4632	Comptoir d'escompte : papier, cartables, post-it	391.87
4633	Consultants Mesar : Vallée et Montagne, honor. prof.	7 106.08
4634	Dicom: transp. pièce aqueduc/voirie	80.13
4635	Dionne Danny : remb. frais kms	24.80
4636	Distribution Robert : produits nettoyage h. ville	40.79
4637	Dontigny J.-Luc : mini pelle, fossé terrain baseball	814.56
4638	Dontigny Réjean: terre, camion, foulage, fossé 8 ^e av.	3 161.42
4639	Durocher D.: Lumières rues, lampe secours biblio.	1 651.84
4640	Entreprise Roger Bacon : Essence (ANNULE)	0
4641	Entreprise Roger Bacon : Essence	2 568.00
4642	Entr. Crête : garage + concassée fossé 8 ^e Lac Croche	8 827.36
4643	Féd. Québécoise: frais postaux, mise à jour règlem.	214.44
4644	Fleuriste Marie-Paule: fleurs départ dre Pronovost	67.21
4645	G.A. Automobile: pièces scie mécanique	27.71
4646	G. Paquin : pépinière Parc et Joseph St-Amant	4 912.22
4647	G. Groleau Inc : grue poteau terrain tennis	185.12
4648	Groleau Télécâble: nacelle optimiste et St-Pierre sud	573.55

4649	Groupe CLR: étui paget, loc. portatif, syst. commun.	695.87
4650	H.P. Terrass: pelle,fardier, fossé 8 ^e av Lac croche n	2 724.23
4651	JM Sports : filtre air, spring, scie Makita	113.12
4652	JC Plamondon : changer téléphone Coop santé	273.42
4653	Jean-Louis Lajoie: gicleur h. de ville	360.52
4654	Lignco : Lignes simples jaunes	4 871.61
4655	LVM Inc: réfection carré Proteau, contrôle qualitatif	2 342.02
4656	M.R.C.: enfouiss., fosses septiques, inspecteurs	10 303.23
4657	Machineries Lourdes W. St-Arnault : niveleuse	4 158.26
4658	Marché Bonichoix: bout. eau réunions	4.79
4659	Microgest inform.: configurer + courriel Outlook	307.60
4660	Ministre Finances: régie bâtiment, appar. de levage	75.84
4661	Nouvelliste : renouvellement d'abonnement	64.28
4662	Paysagiste plus : fauchage route 352, St-Joseph	4 105.00
4663	Pierre Naud : bancs balançoires, trottoirs,annulé	0
4664	Pierre Naud : bancs balançoires, trottoirs,	1 373.94
4665	Pomplo : soude caustique, dépôt contenant	825.99
4666	Portomatique : réparation porte arrière h. de ville	461.40
4667	Pro plus : produits entretien h. de ville	185.63
4668	Quinc. Lafrance:clés, nettoyants, ampoules, peinture	329.40
4669	Réal Huot:pièces voirie,aqueduc+égout+b. fontaine	2 296.72
4670	Réseau Biblio CQML : achat matériel Bibliothèque	58.10
4671	Ressorts Grand-mère : camion Chevrolet renforcir	273.42
4672	R. Léveillé Extincteur : recharge et entretien	20.17
4673	Fondation rues principales : 2 ^e versement	4 898.78
4674	Services du pneu : rép. crevaision camion ordures	69.49
4675	Services Matrec : 5 collectes août 2011	2 363.94
4676	Technique Alarme : inspection incendie h. de ville	478.49
4677	Ultramar : Essence camion vidange	1 021.00
4678	Vallée Alain : frais de déplacement	43.20

SOUS-TOTAL AUTRES DÉPENSES SEPT. 2011 **85 523.19**

TOTAL DES DÉPENSES SEPTEMBRE 2011 **708 440.95**

Rés. 2011

10-320 :

Approbation des comptes

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de septembre 2011 au montant de 708 440.95 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Aucune question

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE

RÈGLEMENT : No. 280-2011

RE : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
#8-90 CONCERNANT L'AJOUT D'USAGE À LA ZONE 29.

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté en vertu le *Règlement de zonage en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'Urbanisme*;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 130.1de la Loi, le conseil municipal peut modifier son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement de zonage a déjà été modifié;

ATTENDU QUE le conseil désire apporter des modifications au règlement de zonage;

ATTENDU QU'avis de motion a été présentée à la séance ordinaire du 12 septembre 2011;

Rés. 2011
10-321 :

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION DE TOMMY PLAMONDON, APPUYÉ PAR BERTIN CLOUTIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE RÈGLEMENT NO 280-2011 QUI SUIV EST ADOPTÉ :

Article 1 : Titre du règlement

Le présent règlement porte le titre de "Règlement no. 280-2011 modifiant le règlement de zonage #8-90 concernant l'ajout d'usage à la zone 29A.

Article 2 : Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 3 : But du règlement

Le présent règlement vise à ajouter un usage afin de mieux répondre au besoin du milieu.

Article 4 : Modification de la grille des spécifications

La grille des spécifications est modifiée de la façon suivante :

Un "X" est ajoutée, pour la zone 29, vis-à-vis la classe publique, Groupe iii) espaces vert;

Un "X" est ajoutée, pour la zone 29, vis-à-vis la classe Commercial, sous classe Commerce Lourd Groupe ii) Hôtellerie.

Article 6 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À SAINTE-THÈCLE

Ce 3^{ème} jour de Octobre 2011.

M. Alain Vallée, maire

M. Louis Paillé, Directeur Général

Rés. 2011
10-322 :

Préavis de mise à pieds : préposés aux travaux publics

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle avise Messieurs Gérald Gonville, Yves Vallée et Sylvain Magnan préposés aux travaux publics que leurs services ne seront plus requis à partir de 17 h 00 le 4 **novembre 2011**.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AVIS DE MOTION

André Lacombe donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un projet de règlement afin de modifier le règlement 210-2003 pour ajouter des lieux de circulation pour les VTT.

Rés. 2011
10-323 :

Directeur général formation ADMQ et PG Solutions

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur général à assister aux formations suivantes : de l'ADMQ : le code d'éthique des

employés municipaux qui aura lieu le 9 novembre à Shawinigan et PGSolutions : séminaire de formation –PGMégagest qui aura lieu le 20 octobre à Trois-Rivières. Les frais de séjour et déplacement seront remboursés par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
10-324 :

Modification de l'entente pour l'application de la réglementation d'urbanisme et celle relative à l'environnement

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte le retrait des municipalités de Hérouxville, Saint-Roch-de-Mékinac et des TNO de l'entente intermunicipale pour l'application de la réglementation d'urbanisme et celle relative à l'environnement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
10-325 :

Offre de MESAR/Étude de climatisation de la salle Aubin

CONSIDÉRANT que les Consultants MESAR Inc. nous font une offre de service pour l'étude de climatisation de la salle Aubin au montant de 5 200 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT que le coût d'installation de la climatisation de la salle Aubin sera très dispendieux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne donne pas suite à l'offre des Consultants MESAR Inc. pour l'étude de climatisation de la salle Aubin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
10-326 :

CPTAQ/Dossier de la Promenade Magnan

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande au Groupe Conseil UDA Inc. de fournir d'autres arguments à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec concernant la demande d'exclusion de la zone agricole de la municipalité pour le projet communautaire «Promenade du moulin Magnan».

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

10-327 : Commission de Protection du Territoire agricole du Québec/ Dossier de M. Cyril Sancey

CONSIDÉRANT que Monsieur Cyril Sancey a demandé une autorisation de construire un abri sommaire de type camp de bûcheron à la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec sur son terrain lot 2A à Sainte-Thècle :

CONSIDÉRANT que la demande de Monsieur Cyril Sancey ne correspond pas à la définition d'un abri sommaire prévue à l'article 1 du Règlement sur les déclarations en vertu de la loi de la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec;

CONSIDÉRANT que la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec demande à la municipalité une nouvelle résolution traitant de la construction d'une résidence pour le dossier de Monsieur Cyril Sancey;

CONSIDÉRANT que le règlement de zonage permet la construction d'une résidence sur le lot 2A de Monsieur Cyril Sancey;

CONSIDÉRANT qu'il y a dans la municipalité des terrains disponibles pour la construction d'une résidence en dehors de la zone agricole de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande de Monsieur Cyril Sancey; afin qu'il obtienne de la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec l'autorisation d'utiliser le lot 2A, du cadastre de la Paroisse de Sainte-Thècle afin d'y ériger une résidence.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
10-328 :

Demande de la responsable de la bibliothèque municipale

CONSIDÉRANT que la responsable de la bibliothèque municipal, Madame Diane Proulx, demande la révision de la compensation salariale, une allocation pour frais de transport, un climatiseur pour la salle de travail et de prévoir l'agrandissement de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT que la municipalité avait budgété un montant de 1 300 \$ pour la compensation salariale de la bibliothèque pour l'année 2011;

CONSIDÉRANT que la compensation salariale était divisée également soit 50% (650 \$) pour les bénévoles et 50 % (650 \$) pour la responsable;

CONSIDÉRANT que la responsable demande d'augmenter la compensation salariale pour la responsable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Jacques

Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ajoute une somme de 550 \$ à la compensation salariale de la bibliothèque prévue pour l'année 2011 pour un total de 1 850 \$ afin que la responsable est une compensation de 1 200 \$ annuellement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

10-329 :

Demande à la MRC de Mékinac pour l'embauche d'une ressource dédié à la diversification et au développement de la municipalité (Programme FSTD)

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle fait partie des municipalités dévitalisées de la MRC de Mékinac;

CONDIDÉRANT que la création d'entreprises et de commerces est primordiale pour la relance de notre municipalité;

CONSIDÉRANT que l'embauche d'une ressource pour rechercher, informer et guider les entrepreneurs qui désirent s'installer dans notre municipalité favoriserait le développement de notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande une aide financière de 60 000 \$ à la MRC de Mékinac pour l'embauche d'une ressource dédiée à la diversification et au développement de la municipalité (Programme FSTD).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

10-330 :

Achat d'un abri pour le camion de vidange

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète un abri temporaire industrielle de 14 pieds de largeur par 40 pieds de longueur par 14 pieds de hauteur avec une toile de 5.65 onces de Abris Lacombe au coût de 4 300 \$ incluant la livraison plus le coût du montage de cet abri est en surplus et les taxes applicables. Cet abri servira à stationner le camion de vidange durant la saison hivernale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

10-331 :

Location d'une surfaceuse à glace

CONSIDÉRANT que la municipalité désire louer ou acheter une surfaceuse à glace pour entretenir la patinoire du Centre de loisir Éric Bédard, un sentier de patinage et un anneau de glace au Parc Saint-Jean-Optimiste;

CONSIDÉRANT l'offre de location d'une surfaceuse à glace de la compagnie 140543 Canada Inc.- M.G. Service pour une période de trois mois;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire louer une surfaceuse à glace afin de vérifier vraiment si cet équipement est adéquat pour les besoins de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de la compagnie 140543 Canada Inc. M.G. Service pour la location d'une surfaceuse à glace pour une période de 3 mois au coût de 1 500.00 \$ par mois plus les équipements suivants : une lame au prix de 135.00 \$, 2 bombones de propane à 80.00 \$ et l'immatriculation au coût de 150.00 \$ plus les taxes applicables et autorise le directeur général à signer le contrat pour et au nom de la municipalité

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
10-332:

Dépôt du rapport sur les indicateurs de gestion pour l'année 2010.

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le rapport sur les indicateurs de gestion pour l'année 2010 préparé par Louis Paillé, directeur général.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
10-333 :

Demande du Club FADOQ

CONSIDÉRANT que le Club FADOQ demande à conseil municipal de diminuer le coût de la location de leur local à l'Hôtel de Ville de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que tous les organismes louant un local à l'Hôtel de Ville paient le même coût au pied carré;

CONSIDÉRANT que de diminuer le coût de location pour le Club FADOQ créerait un précédent et ouvrirait la porte à des demandes des autres associations locataires à l'Hôtel de Ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle n'acquiesce pas à la demande du Club FADOQ de diminuer le coût de location de leur local à l'Hôtel de Ville de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

10-334 : Demande de Manuella Perron/Salle Aubin

CONSIDÉRANT que les responsables des garderies de Sainte-Thècle nous demande de leur prêter la salle Aubin afin d'organiser une fête de Noël pour les enfants de leurs garderies;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter gratuitement la salle Aubin aux responsables des garderies de Sainte-Thècle le 23 décembre 2011 de 9h à 14h pour souligner la fête de Noël (enfants et parents) qui fréquentent leurs garderies.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

10-335 : Équipements de sécurité pour répondre aux normes de la CSST

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'inspecteur municipal à faire l'achat de 3 trépied anti-chute pour les stations de pompage d'égout (7 800\$), 3 harnais de sécurité (267.30\$), un ventilateur centrifuge (1 001.95\$) et 3 respirateur Advantage (32.40\$) pour se conformer aux normes de la CSST.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

10-336 : Fossé entre le terrain de baseball et les propriétaires de la rue des Hêtres

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat d'un tuyau d'égout pluvial d'une longueur de 90 mètres d'Aciers GM au montant de 1 715.54 \$ taxes incluses pour être installé aux limites du terrain de baseball.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

10-337 : Location du Pavillon Éric Bédard

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a décidé de louer le Pavillon Éric Bédard au coût de 120 \$ pour une soirée ou évènement.

CONSIDÉRANT que Mario Vallée demande de diminuer le coût de location du Pavillon Éric Bédard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier

et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne modifie pas le coût de location pour l'utilisation du Pavillon Éric Bédard et maintient le coût de la location à 120 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Gilles Lacourse demande si la Sûreté du Québec tolère la circulation des VTT dans les chemins municipaux.

Thérèse Vallée informe le conseil qu'il n'y a pas d'eau chaude dans le local que le Club FADOQ loue à l'Hôtel de Ville.

Marcelle Bordeleau informe le conseil que lorsqu'il collecte deux cafetières le système électrique arrête dans le local que le Club FADOQ loue à l'Hôtel de Ville.

Ismen Lefebvre félicite le conseil pour le bulletin municipal.

Le conseil demande d'expliquer dans le bulletin municipal l'aide financière de 60 000 \$ qui a été versé à la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle.

Affaires nouvelles :

Rés. 2011

10-337 :

Opération Nez Rouge/demande d'aide financière

CONSIDÉRANT que Opération Nez Rouge a besoin de soutien financier pour organiser la 15^{ème} édition de leur service dans notre région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle verse une aide financière de 100 \$ à Opération Nez Rouge pour la réalisation de leurs activités de raccompagnements de l'année 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

10-337 :

Achat de filet protecteur pour la patinoire

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat d'un filet protecteur pour la patinoire d'une longueur de 216 mètres du Groupe Sports-Inter Plus montant de 791.90 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

10-338 :

Levée de la séance

À 20 heures 41 minutes, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier